

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### SCHELCHER CROISSANCE

Code ISIN Parts P : FR0000987703

**Ce compartiment est géré par SCHELCHER PRINCE GESTION, groupe CREDIT MUTUEL ARKEA.**

## Objectifs et politique d'investissement

Ce compartiment a pour objectif de réaliser, sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette des frais supérieure à celle de l'EONIA capitalisé +4% (l'EONIA indicateur représente le taux de référence pour les transactions au jour le jour effectuées sur le marché interbancaire dans la zone euro. Il est calculé par la Banque Centrale Européenne et publié par la Fédération Bancaire Européenne.)

La stratégie du compartiment consiste à gérer de façon discrétionnaire et en fonction des prévisions microéconomiques et macroéconomiques de la société de gestion et des recommandations de ses analystes financiers, des actions, des obligations et autres titres de créances libellés en toutes devises.

Le compartiment sera investi en actions, obligations et titres de créances négociables libellés en toutes devises, émis tant par des émetteurs publics que privés de l'OCDE et hors OCDE. Le compartiment pourra notamment détenir des obligations subordonnées de tout type jusqu'à 30% de l'actif net ainsi que des obligations convertibles contingentes (« Coco's »), dans la limite de 10% de l'actif net. Le compartiment peut être exposé au risque lié aux petites et moyennes capitalisations boursières à hauteur de 10% maximum de l'actif net (une valeur moyenne est définie comme une entreprise dont la capitalisation boursière est comprise entre 2 et 10 milliards d'euros. Une petite valeur est définie comme une entreprise dont la capitalisation boursière est comprise entre 150 millions d'euros et 2 milliards d'euros). Le compartiment pourra être exposé aux marchés émergents dans la limite de 40% de l'actif net, et au risque lié aux matières premières à hauteur de 10% maximum de l'actif net au moyen de contrats financiers sur indices de matières premières, des ETF, ETN, ETC et/ou des titres indexés liés à des contrats financiers sur indices de matières premières.

Les titres ou émetteurs dont la notation est inférieure à BBB- ou équivalent par une agence de notation reconnue dit «titres spéculatifs » ou jugés équivalents selon l'analyse de la société de gestion, pourront représenter jusqu'à 20% de l'Actif du compartiment.

L'appréciation du risque de défaillance d'une émission ou de son émetteur ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur les critères des agences de notation et repose sur l'analyse de la société de gestion selon sa méthodologie propriétaire d'évaluation du risque de crédit. En de cas pluralité des sources de notation, une note médiane sera calculée, la notation interne de la société de gestion pouvant toutefois se substituer à la note médiane sur demande de la société de gestion.

Le compartiment pourra détenir jusqu'à 20% d'obligations convertibles, échangeables ou indexées (à l'exception des obligations d'état). L'exposition globale du compartiment marché actions sera inférieure à 100% de l'actif net.

La sensibilité du compartiment aux risques de taux sera gérée dans une fourchette de -3 à 8.

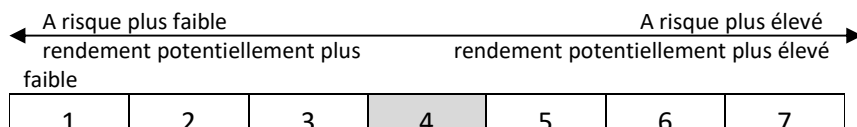
Le compartiment pourra avoir recours à des instruments dérivés ou intégrant des dérivés. Leur utilisation aura pour objectif de couvrir, d'exposer ou d'arbitrer le portefeuille contre les risques actions, de taux, de crédit et de change. Le compartiment pourra être exposé jusqu'à 200% maximum de son actif net.

Le compartiment capitalise son résultat net et ses plus ou moins-values nettes réalisées pour les porteurs de parts P.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jeudi, veille du jour d'établissement de la valeur liquidative (quotidienne) avant 11 heures auprès de CACEIS BANQUE. Ces demandes sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative, à cours inconnu. Les règlements interviennent le lendemain ouvré.

La durée minimum de placement recommandée est de 3 ans.

## Profil de risque et de rendement



Cette évaluation du profil de risque et de rendement se base sur les données historiques en matière de volatilité du compartiment (depuis sa création) complétées sur la période de référence (5 ans) par

celles d'un compartiment comparable (depuis sa création). Le compartiment SCHELCHER CROISSANCE est classé dans la catégorie de risque 4 du fait de son exposition aux marchés actions et obligataires, dont la sensibilité est comprise entre -3 et 8.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment. La catégorie de risque associé à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque.

Risques importants pour Le compartiment non pris en compte de manière adéquate dans l'indicateur et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment :

- Risque de change : Le compartiment peut être directement exposé au risque de change sur la part de son actif investi en titres libellés dans une devise autre que l'euro. Le risque de change peut représenter jusqu'à 70% de l'actif net.

- Risque de crédit : risque que la situation financière de l'émetteur, d'une obligation ou d'un titre de créance se dégrade, le risque extrême étant le risque de défaut de l'émetteur. L'investissement dans des titres dont la notation est basse ou inexistante (titres spéculatifs ou haut rendement) accentue le risque de crédit.

- **Risque de liquidité** : Il s'agit de la difficulté ou l'impossibilité de réaliser la cession de certains titres de créances détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres.

- **Risque de contrepartie** : Le compartiment peut subir des pertes en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles ce qui impactera la valeur liquidative à la baisse.

- **Risque lié à l'utilisation des instruments financiers à terme** : Le compartiment peut utiliser les produits dérivés en complément des titres en portefeuille. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser. Il convient de se référer au prospectus du compartiment pour connaître l'ensemble des risques auxquels il est soumis.

## Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée :	Néant
Frais de sortie :	Néant, sauf en cas de rachat d'un porteur supérieur à 10% de l'actif net auquel cas 1% maximum de commission sera appliquée à ce porteur.
Frais prélevés par le compartiment sur une année	
Frais courants	2.13%*
Frais prélevés par le compartiment dans certaines circonstances	
Commission de performance	15% TTC de la surperformance du <b>compartiment</b> par rapport à son indicateur de référence (EONIA + 4%)*

\* : Ce chiffre se fonde sur une estimation du montant maximum qui sera prélevé ; ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du **compartiment** y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Commission de performance au 31 décembre 2020 : 1.29%

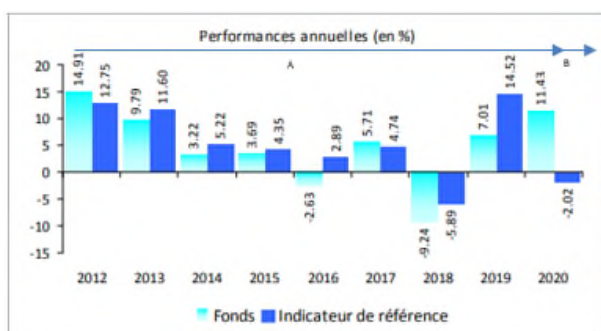
Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le **compartiment** lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer au

prospectus de ce **compartiment**, disponible sur le site internet [www.spgestion.fr](http://www.spgestion.fr).

\*entre le 01/01/2020 et le 31/12/2020 l'indicateur de référence retenu pour le calcul de la commission de performance est celui dont la performance sera la plus élevée sur la période entre l'ancien et le nouvel indicateur de référence.

## Performances passées



- Changement de politique d'investissement.

A compter du 17/07/2020 le FCP SCHELCHER CROISSANCE est devenu un compartiment de la SICAV SP Investissement, les performances affichées antérieurement à cette date ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité à la suite de ce changement de stratégie.

- Changement de l'indicateur de référence

A compter du 17/07/2020 l'indicateur composite 50% Euro Stoxx 50® NR - 50% Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury 3-5 Year

TR Index Value Unhedged a été remplacé par l'indicateur l'EONIA capitalisé +4%.

- Le xxxx2021 le compartiment a changé de dénomination : le compartiment prend désormais la dénomination de « SCHELCHER CROISSANCE »

Ce diagramme ne constituera pas une indication fiable des performances futures.

Les performances passées ne constituent pas un engagement sur les performances futures.

La performance du compartiment sera calculée coupons nets réinvestis. Celle de l'indicateur de référence est capitalisée. Les performances passées seront évaluées en Euro.

Les frais courants prélevés seront inclus dans le calcul des performances passées.

Date de création du compartiment : 17 juillet 2020

Le compartiment est issu de la fusion-absorption du FCP SP CROISSANCE créée en 07/10/2002, par le compartiment SP CROISSANCE de la Sicav Schelcher Prince Investissements.

La part P créée en 2002 devient la catégorie d'action

## Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank

Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPCVM (prospectus /rapport annuel/document semestriel) : Sur simple demande écrite auprès de SCHELCHER PRINCE GESTION, 72 rue Pierre Charron, 75008 Paris ou sur le site [www.spgestion.fr](http://www.spgestion.fr). La valeur liquidative est publiée dans les locaux de la société de gestion. Elle est disponible sur simple demande auprès de SCHELCHER PRINCE GESTION et sur le site internet [www.spgestion.fr](http://www.spgestion.fr).

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions du compartiment peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé de se renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

La politique de rémunération de la société de gestion pourra être consultée sur le site [www.spgestion.fr](http://www.spgestion.fr).

La responsabilité de SCHELCHER PRINCE GESTION ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM. Des informations pratiques et sur les autres catégories d'actions du compartiment sont disponibles sur simple demande écrite auprès de SCHELCHER PRINCE GESTION, 72 rue Pierre Charron, 75008 Paris ou sur le site [www.spgestion.fr](http://www.spgestion.fr). Le compartiment est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers. SCHELCHER PRINCE GESTION est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 12/03/2021 pour les actions I du compartiment SCHELCHER CROISSANCE de la SICAV SCHELCHER PRINCE INVESTISSEMENTS.